
Le MPP au Burkina Faso

Saskia Brechenmacher et Caroline Hubbard

Cet étude de cas est un extrait de < Rompre le cycle de l'exclusion dans la création des partis politiques > par Saskia Brechenmacher et Caroline Hubbard.

Le Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) a été formé en janvier 2014 par des transfuges du parti au pouvoir du Burkina Faso, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès. Dirigé par le président de l'époque, Blaise Compaoré, le CDP a consolidé son pouvoir au cours des années 1990 et 2000 en faisant basculer la scène électorale en sa faveur. Après plusieurs années de montée du mécontentement en raison de la centralisation du pouvoir aux mains de Compaoré, sa tentative d'éliminer de la constitution les limites du mandat présidentiel a marqué un tournant définitif. Un certain nombre de membres de haut niveau du parti sont partis pour former le MPP et contester son pouvoir. Des manifestations populaires se sont multipliées, ce qui a conduit à la démission de Compaoré en octobre 2014. Après un processus de transition d'une année, qui été brièvement interrompu par une tentative de coup d'état militaire, le pays a tenu des élections en novembre 2015. Le chef du MPP, Roch Marc Christian Kaboré, a été élu président et le nouveau parti a remporté plusieurs sièges au parlement.¹

Malgré le rôle important des femmes dans le soulèvement populaire qui a fait tomber Compaoré, le pourcentage de femmes au parlement a en fait reculé, passant de 18,9 pour cent avant le soulèvement à 13,4 pour cent après les élections du MPP.² Le quota de femmes de 30 pour cent au parlement, adopté sous le CDP, est resté en place mais les dirigeants du MPP n'ont pas prôné son élargissement pendant le processus de transition et n'ont pas fait en sorte que les femmes soient bien placées sur les listes pour être élues. Même si le parti a adopté le quota de 30 pour cent de femmes pour les structures internes du parti, l'encadrement est essentiellement resté aux mains des hommes. Les femmes membres du parti ont toujours des difficultés à accéder aux ressources nécessaires pour participer à la politique et sont confrontées aux intimidations, à la violence et à la résistance des membres de leur famille et des hommes du parti.³

Effets des origines et des caractéristiques internes du parti

Le MPP a été fortement influencé par les structures et la culture du CDP, ce qui explique le faible niveau d'intégration des femmes au début de la formation du parti. Par exemple, les obstacles structurels et les normes discriminatoires informelles ont affaibli le mécanisme formel du CDP favorisant la représentation des femmes. Le MPP a adopté le même dispositif sans un agenda de réformes clair. De plus, les femmes au sein du CDP ne disposaient pas de solides structures de mobilisation autonome ou de liens avec les femmes des groupes de la société civile. Par conséquent, les femmes qui ont rejoint le nouveau parti n'avaient pas de base solide de soutien dans le parti ou d'exigences de représentation clairement formulées.

Engagements d'égalité des sexes superficiels La faction politique qui s'est détachée du CDP pour former le MPP n'avait pas d'agenda clair de réformes démocratiques au-delà du fait de s'opposer au maintien de Compaoré au pouvoir. Par conséquent, les membres de cette faction ont adopté un grand nombre des structures du CDP, notamment ses mécanismes relativement faibles de représentation des femmes.

Lorsque Compaoré a pris le pouvoir en 1987 par un violent coup d'état, il a fait tomber le gouvernement anticolonial et marxiste de Thomas Sankar, qui avait fortement mis l'accent sur la libération des femmes.⁴ Compaoré a annulé un grand nombre des politiques de gauche de Sankara mais a continué à officiellement soutenir l'autonomisation politique et sociale des femmes.⁵ Le gouvernement du CDP a adopté plusieurs réformes législatives relatives aux droits des femmes, notamment le quota de femmes mentionné plus haut qui exige que les partis placent 30 pour cent de femmes candidates sur leurs listes.⁶ Les femmes parlementaires du CDP ont collaboré avec des femmes d'autres partis politiques et des groupes de la société civile pour faire avancer la mesure. En outre, le parti a institué une règle en interne qui réservait un tiers de l'encadrement du parti aux femmes et un tiers aux jeunes.⁷

Cela dit, les femmes au sein du parti et dans les groupes de la société civile ont noté que Compaoré et le CDP ont accepté ce quota pour consolider leur soutien national et international, et non par authentique engagement pour l'égalité hommes-femmes.⁸ La mise en œuvre du quota a été affaiblie par des pratiques discriminatoires : malgré l'exigence que les femmes détiennent 30% des candidatures, elles étaient en général placées en bas des listes du CDP, ce qui signifie que leur représentation au parlement n'est passée que de 11,7% à 15,8% après l'adoption de la loi. La direction du parti est souvent intervenue pour que ses candidats préférés soient placés en tête de liste- système qui n'a bénéficié qu'aux femmes qui avaient des soi-disant mentors ou des parrains à la direction.⁹

Bien que les fondateurs du MPP aient compris le besoin d'attirer des femmes supporters et de mettre l'accent sur la rhétorique de l'inclusion des femmes, ils n'ont pas formulé d'agenda clair de réforme de genre pour s'attaquer à ces schémas de marginalisation.¹⁰ Au lieu de cela, beaucoup ont adopté un grand nombre des structures similaires à celles du CDP, notamment le quota de 30 pour cent de femmes pour les structures internes du parti, et une Union nationale des femmes avec des sections à divers niveaux. Ces mesures ont permis la représentation des femmes dans le nouveau bureau mais n'ont pas supprimé les obstacles qui s'opposaient aux femmes en compétition pour les nominations. En fait, la tentative du MPP de décentraliser la sélection des candidats avant les élections de 2015 a entraîné une concurrence interne accrue pour certains postes, avec pour conséquence des intimidations et des violences. Cette évolution a encore plus empêché les femmes de participer au processus politique et d'être bien placées sur les listes de candidats du parti.¹¹

Faible mobilisation autonome au sein du parti: De plus, les femmes politiques du CDP manquaient des structures organisationnelles fortes, cohérentes et capables de formuler des exigences auprès des cadres du parti. Avant 2012, le CDP avait une Union nationale de femmes avec des bureaux à divers niveaux de la gouvernance, mais elle servait principalement de structure de mobilisation des électeurs. Les femmes déléguées au niveau local avaient pour tâche de faire venir les femmes aux assemblées du parti, aux rassemblements électoraux et le jour des élections.¹² Les dirigeantes n'avaient ni budget ni plans stratégiques pour soutenir systématiquement les femmes du parti. Parfois, elles parvenaient à aider une femme donnée à être mieux placée sur les listes électorales, mais les femmes acteurs politiques étaient aussi confrontées à des intimidations, des pressions et de la résistance.¹³ De plus, elles n'avaient pas de liens forts avec les organisations de femmes de la société civile qui auraient pu recommander un agenda plus explicitement féministe, en partie parce que les organisations de femmes étaient elles-mêmes relativement faibles et craignaient de se trouver impliquées dans des politiques partisans.¹⁴ Enfin, les divisions et la concurrence entre femmes - parfois suscitée ou même exploitée par les collègues du parti de sexe masculin - empêchaient souvent une plus forte mobilisation.¹⁵

Les femmes qui ont quitté le CDP pour rejoindre le MPP ont connu les mêmes faiblesses, puisqu'elles n'étaient pas organisées autour d'exigences ou de priorités propres au genre avant la formation du parti et le processus de transition politique. Nombre d'entre elles étaient insatisfaites du manque de démocratie interne au sein du CDP et de la politique du président fondée sur le népotisme. Et pourtant, elles n'ont pas réuni leurs forces autour de leurs expériences communes de femmes marginalisées.

Plusieurs femmes ont remarqué que l'augmentation des manifestations et le départ de l'ex-président Compaoré sont arrivés de façon quelque peu inattendue et qu'elles avaient eu peu de temps pour planifier clairement ce qui arriverait ensuite¹⁶ : « L'objectif général était de faire partir le président. Tout le monde était d'accord avec cela » se rappelle une femme politique du MPP. « Les préoccupations propres aux femmes, c'était pour après les élections. »¹⁷ Même les femmes qui voulaient donner la priorité à l'égalité des sexes pensaient qu'il faudrait s'y attaquer à un stade ultérieur, une fois que les élections auraient été remportées. Par conséquent, peu de pressions organisées ont été exercées sur les hommes de l'encadrement du parti pour demander un changement fondamental, que ce soit en interne ou pendant le processus de gouvernance lors de la transition.

Effets du contexte de transition

Le soulèvement populaire contre Compaoré, d'une certaine manière, a représenté une ouverture pour les femmes dans la politique du Burkina Faso. En octobre 2015, des milliers de femmes ont défilé dans Ouagadougou en brandissant des spatules, symbole fort de leur mécontentement face au régime au pouvoir. Bien que leur mobilisation ait ouvert la voie au départ de Compaoré peu de temps après, elle n'a pas renforcé l'intégration de la question du genre dans le MPP nouvellement créé. Contrairement à ce qui s'est passé en Tunisie ou en Afrique du Sud, le processus de transition au Burkina Faso n'a pas renforcé les quotas officiels de femmes ou d'autres engagements d'égalité des sexes dans les partis politiques, et cela pour des raisons diverses.

D'une part, le processus de transition accéléré, sujet à la violence, n'a pas laissé beaucoup de temps aux femmes pour se coordonner et former des alliances avec des acteurs politiques favorables aux réformes. Qui plus est, le mouvement des femmes était relativement faible et désorganisé et elles n'ont pas réussi à prôner un quota de genre dans les institutions de transition du pays. Par conséquent, les femmes étaient faiblement représentées au Conseil national de transition (CNT) et ne jouissaient pas de l'influence suffisante pour pousser les dirigeants du parti à prendre de plus forts engagements de parité.

Une transition accélérée, entachée de violence Tout d'abord, le processus hâtif de transition a été marqué par de fortes tensions politiques et par la violence, et les organisations de femmes n'ont pas eu beaucoup de temps pour se coordonner et s'organiser au nom de l'inclusion. Les partenaires intéressés par des réformes exhaustives étaient aussi peu nombreux. Suite à la démission de Compaoré, les militaires, les partis d'opposition, et la société civile ont négocié une charte de transition qui définissait les règles pour l'élection d'un président par intérim et établissait le CNT et une Commission pour la réconciliation nationale et la réforme. Le CNT a été chargé d'adopter de nouvelles lois ; la commission a reçu pour mission d'organiser une consultation populaire et de proposer des réformes politiques dans plusieurs domaines.¹⁸

Mais la plupart des acteurs du processus de transition avaient des ambitions de transformation structurelle limitées. Le MPP, par exemple, voulait garder les limites de mandat constitutionnel et s'attaquer aux problèmes par le biais du code électoral, mais il n'a pas élaboré un agenda plus vaste de réformes démocratiques. Les partenaires internationaux étaient surtout inquiets de l'instabilité dans la grande région du Sahel. Bien que certains acteurs internationaux se soient exprimés sur le besoin d'inclure les femmes dans la transition, la priorité première était d'assurer une transition pacifique du pouvoir.¹⁹ La société civile était donc le principal acteur prônant des changements fondamentaux, notamment des réformes électorales, et l'anticorruption. Cependant, nombre de délégués de la

société civile ont pensé que le calendrier était trop serré.²⁰ Qui plus est, la plupart des organisations de la société civile n'avaient pas d'agenda affirmé sur l'égalité hommes-femmes - un problème qui sera abordé en détail ci-dessous.

La période de transition a aussi été marquée par un niveau relativement élevé de violence politique, ce qui a découragé la participation des femmes.²¹ Certaines femmes ont été confrontées à l'opposition de leur mari, qui pensaient que ce serait trop dangereux pour elles de s'impliquer en politique pendant une période aussi instable.²² Selon des personnes interrogées, membres du CDP comme du MPP, bien que les violences aient touché les femmes dans tous les partis, les femmes du CDP ont été particulièrement affectées ; un grand nombre ont été confrontées à des agressions verbales et à des menaces de la part de leurs adversaires politiques, ce qui a conduit certaines à se retirer de la politique.²³

Un mouvement de femmes faible et désorganisé À la différence de leurs homologues de Tunisie et d'Afrique du Sud, les activistes des droits de femmes du Burkina Faso n'avaient pas la capacité ou la cohésion leur permettant d'agir rapidement et efficacement pour prôner l'inclusion de la question du genre dans les négociations. Des milliers de femmes sont descendues dans les rues pour se mobiliser contre Compaoré mais la plupart étaient là à titre individuel et non pour représenter des partis ou des organisations de la société civile. Par conséquent, leur mobilisation s'est volatilisée une fois que la société civile a commencé à négocier avec d'autres acteurs clés pour décider de la nature du processus de transition.²⁴

Les organisations de femmes étaient mal préparées pour la transition et elles n'avaient pas de liens forts avec les femmes dans les partis politiques ou dans d'autres parties de la société civile.²⁵ Elles étaient surtout absentes des premières négociations de transition et ont pris du retard pour prôner un quota de genre dans les institutions de transition.²⁶ Leur proposition de quota généralisé n'a pas gagné de terrain ; au lieu de cela, les partis politiques, l'armée et la société civile ont chacun mis sur pied leur propre processus de sélection.

Même dans la société civile, la participation des femmes est passée en second plan face aux exigences et aux intérêts des hommes.²⁷ Par exemple, lorsque les groupes de femmes ont exigé l'inclusion d'une femme sur la liste des candidats de la société civile à la présidence intérimaire, on leur a dit que les choix (tous des hommes) avaient déjà été soumis à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.²⁸ De même, leur proposition de quota pour les délégués de la société civile au CNT a rencontré de fortes résistances, les hommes responsables de la société civile accusant plusieurs activistes des droits de femmes d'appartenir au CDP et leur demandant de sortir de la réunion.

Pour finir, leur demande de quota de 30 pour cent n'a pas été acceptée. Le processus de sélection des représentants de la société civile pour le CNT a été chaotique et marqué par les luttes intestines et par le favoritisme, et les femmes ont ainsi eu des difficultés à faire entendre leurs exigences. « Les hommes ont mis en premier les gens qu'ils voulaient et il n'y avait pas de groupe unifié qui soutenait les femmes, » a remarqué une activiste des droits des femmes.²⁹

Représentation limitée dans l'organe de transition En raison de ces difficultés, les femmes ont fini par ne représenter que 13,3 pour cent des délégués du CNT, un recul comparé aux assemblées précédentes sous Compaoré, où les femmes détenaient 18,9 pour cent des sièges.³⁰ L'opposition politique a décidé que tous les partis, sauf les deux plus petits partis, obtiendraient chacun un siège, et la plupart des partis ont choisi des représentants hommes.³¹ L'ex-coalition au pouvoir a reçu dix sièges (mais ceux qui avaient soutenu la modification de la constitution étaient exclus) notamment plusieurs éminentes femmes politiques.³²

Vu leur nombre restreint, les femmes au CNT ont eu des difficultés à se mobiliser en bloc.³³ Elles ont été pressées de se focaliser sur d'autres réformes prioritaires, étant donné la durée limitée de la transition, et elles n'ont pas eu suffisamment d'influence pour s'opposer à la résistance masculine. Peu avaient des antécédents en politique ou en droits des femmes, ce qui signifie qu'elles n'avaient pas suffisamment de connaissances sur certains sujets et hésitaient parfois à s'exprimer.³⁴ Cela dit, elles disposaient d'une structure interne de coordination et travaillaient ensemble pour que la voix des femmes soit représentée dans divers débats législatifs.³⁵ Par exemple, elles ont réussi à faire pression pour l'adoption d'une loi sur la violence à l'égard des femmes, en collaboration avec la ministre des femmes et de la société civile.³⁶

Par contre, elles ont échoué dans leur tentative de renforcer la loi sur les quotas en imposant le placement des candidates. La proposition a été élaborée par une commission qui comprenait des représentants des partis politiques, de la société civile, et du gouvernement, et a été présentée au CNT par la ministre des femmes.³⁷ Mais les femmes du CNT ont semblé mal préparées pour recommander cette proposition, qui a subi une opposition forte des hommes de divers partis.³⁸ Le projet de mesure a finalement été retiré sans vote. « Au sein des partis politiques, les hommes n'étaient pas prêts à céder leur place. Donc, lorsqu'ils étaient dans l'assemblée, ils n'avaient pas peur de dire : 'Attention ! Si nous les laissons entrer en grand nombre, nous nous retrouverons dehors !' a raconté une femme activiste des droits des femmes. « Donc, à ce niveau, il y avait une solidarité masculine ».³⁹

Difficultés dans les premiers temps de la formation du parti

Le processus de transition au Burkina Faso n'a donc pas débouché sur des règles officielles ou sur des engagements qui auraient obligé le MPP à renforcer l'inclusion politique des femmes dans le parti. Au lieu de cela, les femmes ont joué un rôle relativement mineur dans l'ensemble du processus. Même si le parti avait adopté le même quota interne que le CDP, les obstacles rencontrés par les femmes sont largement restés les mêmes. Les dirigeants du parti se sont faiblement engagés à promouvoir les femmes dans des positions de pouvoir, l'aile des femmes reste principalement un instrument de mobilisation des électeurs et les femmes continuent de rencontrer la résistance et l'hostilité masculine lorsqu'elles tentent d'obtenir des nominations convoitées ou des postes d'encadrement.

Faible engagement de la direction Les mécanismes institutionnels existants visant à accroître l'égalité entre les hommes et les femmes dans le MPP n'ont pas forcé les élites masculines qui détiennent le pouvoir à abandonner un quelconque contrôle. Par exemple, le quota électoral laisse toujours les femmes dans des positions désavantageuses sur les listes de candidats. Les hommes cadres du parti déplorent la résistance locale au quota et le manque de femmes qui se mettent en avant mais les femmes parlementaires notent que le parti pourrait faire bien plus pour recruter et promouvoir des femmes qualifiées.⁴⁰ L'aile des femmes, par exemple, reste principalement un instrument du parti pour recruter et mobiliser, car elle manque des ressources dédiées pour appuyer le leadership des femmes. Au lieu de cela, les femmes doivent faire ces efforts de manière ad hoc ou avec le soutien d'organisations internationales.

Le parti manque aussi de mécanismes qui s'attaqueraient aux obstacles socioculturels et financiers additionnels rencontrés par les femmes en politique, notamment les obstacles à la liberté de mouvement et les contraintes d'organisation de calendrier. « S'ils le voulaient vraiment, ce serait différent. Même les hommes instruits, face aux femmes, ils hésitent. Ils n'accepteront pas que les femmes les dépassent », a dit une femme membre du MPP. Et la loi sur les quotas ne fonctionne pas. C'est comme si elle n'existait pas. . . C'est difficile de changer. Même les hommes ayant un niveau [d'éducation] très élevé ont des préjugés. »⁴¹

Les normes sociales bloquent la participation égalitaire des femmes Des croyances ancrées selon lesquelles les hommes ont un droit intrinsèque d'exercer un pouvoir politique et d'occuper des postes de direction restent à la base du statut inégal des femmes dans le MPP. On qualifie souvent les femmes actives en politique de prostituées ou de femmes légères, et leur moralité et leur réputation sont attaquées. Les réformes institutionnelles imposées, comme le quota sur le genre, n'ont pas réussi à elles seules à changer ces normes de genre.

En outre, les hommes dirigeants ne sont clairement pas incités à changer les règles pour accroître la participation des femmes. Au lieu de cela, nombre d'entre eux considèrent la participation accrue des femmes comme un jeu à somme nulle : une avancée des femmes en termes de postes, de pouvoir et d'influence, cela signifie des pertes équivalentes pour les hommes. Les femmes dans le parti soulignent que les hommes ne veulent pas « céder leur place » aux femmes et sont même prêts à agir pour « nous marcher dessus et nous repousser dans le fond ». ⁴² Cette domination masculine est parfois maintenue par des tactiques violentes visant à contrôler et à saper le pouvoir politique des femmes, comme par exemple enlever de force les femmes des listes de candidats ou les menacer, elles et leur famille.

Notes

- 1 Nina-Kathrin Wienkoop and Eloise Bertrand, “Popular Resistance to Authoritarian Consolidation in Burkina Faso,” Carnegie Endowment, May 16, 2018, <https://carnegieendowment.org/2018/05/16/popular-resistance-to-authoritarian-consolidation-in-burkina-faso-pub-76363>.
- 2 Voir IPU, “Women in National Parliaments,” February 1, 2019, <http://archive.ipu.org/wmn-e/classif-arc.htm>.
- 3 Entretien avec des femmes parlementaires du MPP à Ouagadougou, décembre 2018 ; et une groupe de discussion avec les militants pour les droits des femmes à Ouagadougou, décembre 2018.
- 4 Amber Murrey, “The Revolution and the Emancipation of Women,” *Pambazuka News*, June 20, 2012 <https://www.pambazuka.org/gender-minorities/revolution-and-emancipation-women>.
- 5 Ernest Harsch, “Burkina Faso in the Winds of Liberalisation,” *Review of African Political Economy* 25, no. 78 (Dec., 1998): 625–641
- 6 Trans-Saharan Elections Project, “Gender Quotas and Representation,” <https://tsep.africa.ufl.edu/gender-quotas-and-representation/burkina-faso/>.
- 7 Entretien avec un homme parlementaire du CDP à Ouagadougou, décembre 2018.
- 8 Groupe de discussion avec des militants pour les droits des femmes à Ouagadougou, décembre 2018.
- 9 Entretien avec un dirigeant du CDP, décembre 2018.
- 10 Entretien avec deux femmes parlementaires du MPP à Ouagadougou, décembre 2017.
- 11 Entretien avec un homme parlementaire du MPP à Ouagadougou, décembre 2018 ; et entretien avec des dirigeantes du MPP à Ouagadougou, décembre 2018.
- 12 Groupe de discussion avec des membres féminins du parti CDP à Ouagadougou, décembre 2018..
- 13 Ibid., et entretien avec des dirigeantes du CDP à Ouagadougou, décembre 2018..
- 14 Groupe de discussion avec des militants pour les droits des femmes à Ouagadougou, décembre 2018, et entretien avec une représentante de la société civile à Ouagadougou, décembre 2018.
- 15 Groupe de discussion avec des membres féminins du parti CDP à Ouagadougou, décembre 2018.
- 16 Entretien avec des dirigeantes du MPP à Ouagadougou, décembre 2018.
- 17 Ibid.
- 18 Entretien avec une représentante de la société civile à Ouagadougou, décembre 2018..
- 19 Ibid.
- 20 Ibid.
- 21 Entretien avec des dirigeantes du CDP à Ouagadougou, décembre 2018..
- 22 Groupe de discussion avec des militants pour les droits des femmes à Ouagadougou, décembre 2018.
- 23 Entretien avec un homme parlementaire du MPP à Ouagadougou, décembre 2018 ; et entretien avec des dirigeantes du CDP à Ouagadougou, décembre 2018..
- 24 Ibid.
- 25 Ibid.
- 26 Ibid.
- 27 Entretien avec une représentante de la société civile à Ouagadougou, décembre 2018.
- 28 Lydia Rouamba, “La Transition au Burkina Faso : La Société Civile Est-elle Sensible au Genre ?” [The transition in Burkina Faso: Is civil society gender-sensitive?], *Le Faso*, January 30, 2015, <https://lefaso.net/spip.php?article63018>.

- 29 Groupe de discussion avec des militants pour les droits des femmes à Ouagadougou, décembre 2018. Voir aussi Fulbert Paré, “Consolidation de la Démocratie au Burkina Post-insurrection : Un Encadrement de la Société Civile et de la Classe Politique S’Impose” [Consolidation of democracy in Burkina post-insurrection: Civil society and the political class need supervision], *Le Faso*, January 17, 2015, <https://lefaso.net/spip.php?article62814>; and Rouamba, “La Transition au Burkina Faso.”
- 30 IPU, “Women in Parliament,” October 1, 2014, <http://archive.ipu.org/wmn-e/arc/classif011014.htm>; et IPU, “Women in Parliament,” August 1, 2015, <http://archive.ipu.org/wmn-e/arc/classif010815.htm>.
- 31 Fulbert Paré, “Mise en Place des Organes de la Transition : La Désignation des Représentants Fait des Gorges Chaudes,” [Establishment of the transition bodies: The designation of representatives is laughable], *Le Faso*, November 21, 2014, <https://lefaso.net/spip.php?article61902>.
- 32 Entretien avec un dirigeant du CDP, Décembre 2018.
- 33 Entretien avec une représentante de la société civile à Ouagadougou, décembre 2018.
- 34 Entretien avec des dirigeantes du CDP à Ouagadougou, décembre 2018 ; et entretien avec deux représentants du CNT à Ouagadougou, décembre 2018.
- 35 Entretien avec deux représentants de la société civile dans le CNT à Ouagadougou, décembre 2018.
- 36 La proposition avait été déjà en préparation depuis plusieurs années, et certains délégués y avaient travaillé avant la transition.
- 37 Groupe de discussion avec des militants pour les droits des femmes à Ouagadougou, décembre 2018.
- 38 Entretien avec deux représentants de la société civile à Ouagadougou, décembre 2018.
- 39 Entretien avec une représentante de la société civile à Ouagadougou, décembre 2018.
- 40 Entretien avec des femmes parlementaires du MPP à Ouagadougou, décembre 2018.
- 41 Ibid.
- 42 Groupe de discussion avec des membres féminins du parti MPP à Ouagadougou, décembre 2018.